



L'Écho de Saint-Maximin

En Bref

Au sommaire :

Page 2 - L'édito du Maire

Page 5 - Côté Mairie

Page 11 - Côté école

Page 12 - Le coin des Assos

Page 24 - L'Agenda

7 – septembre 2023



Chers Saint-Maximinoises et Saint-Maximinois.

Après un été caniculaire, notre vigilance et les efforts de tous, nous avons pu éviter les coupures d'eau potable et les incendies dans notre massif forestier communal.

Malgré la chaleur, cet été fut riche en festivités : la fête de l'école avec la participation de l'APE, la fête votive organisée par le comité des fêtes, la fête de la musique et la soirée musicale organisées par l'association Jour de fête, la soirée papotage avec l'association Prendre soin de nos Aînés, le repas du 13 juillet, le marché nocturne et l'exposition de peinture, le Maxi'vins du comité des fêtes, les Tony's days avec les sociétés de chasse Artemis et Protectrice et pour finir le vide-grenier du centre village.

Merci à tous ceux qui se dévouent pour maintenir la vie dans Saint-Maximin.

ÉDITO DU MAIRE



C'est la rentrée !

Le lundi 4 septembre, notre école communale a accueilli 73 élèves et fait nouveau, un emplacement PMR (pour personne à mobilité réduite) a été aménagé devant le portail de l'école. La signalisation va être posée courant septembre.

Cette fin d'année 2023 sera essentiellement consacrée à la voirie.

L'analyse des offres des entreprises concernant la sécurisation de la voie verte sera étudiée avant la fin du mois et après avis du conseil municipal, les travaux pourront débuter en octobre.

Suite au marché à bons de commande sur 3 ans qui a été contracté avec l'entreprise Robert, nous pourrons débuter, dès le mois d'octobre, des travaux de réfection de voirie dans le secteur des Férigoullières.

Nous avons 22 kilomètres de voirie très endommagée à entretenir sur le territoire de Saint-Maximin. Des choix ont été faits en fonction du caractère d'urgence et des coûts. Tous les travaux ne seront pas réalisables la première année, mais un programme bien étudié permettra de remettre en état une bonne partie de notre réseau routier sur les trois années à venir.

Le carrefour du chemin du Castagnier se situant sur la Route Départementale 365 à l'intersection des Santolines, du chemin de la Boissière et du Grand Plantier a été jugé dangereux par les services départementaux.

En effet, il a été constaté une vitesse excessive sur la RD365, le non-respect du stop et la fâcheuse habitude de couper le virage.

En raison de la fréquentation des piétons et des cyclistes sur ce secteur, ce carrefour fait l'objet d'une étude durant six mois par les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour être réaménagé et sécurisé.

Petit rappel, la vitesse en agglomération sur la totalité du village est de 30 Km/h. Les priorités à droite sont toujours en vigueur.

Concernant le chemin de la Coste une étude complète doit être réalisée en tenant compte des travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides, de l'éclairage public et la création d'un réseau pluvial.

Les rues du village ne seront pas oubliées, un bureau d'étude est en charge actuellement du remplacement du réseau d'eau et de ce fait, les enrobés seront refaits.

Ces dossiers sont complexes et coûteux mais notre ambition est de réaliser le maximum de travaux.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire, Henri ARQUE



J'ai du mal
à remplir ma
demande d'APL
sur internet

... je vais vous
aider à vous
y retrouver

Murielle, 38 ans
Meaux

Sandra, agent
France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Votre service public itinérant France services est géré par des agents MSA.
Bien vous accueillir et répondre au mieux à vos besoins est une préoccupation de tous les jours.

TOURNÉE ITINÉRANTE FRANCE SERVICES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'UZÈS (Sud)

Foissac, lundi - 9h30-12h / Serviers, lundi - 14h-16h30
Aubussargues, mardi - 9h30-12h / Garrigues, mardi 14h-16h30
Moussac, mercredi 9h30-12h / St-Dézéry, mercredi 14h-16h30
Blauzac, jeudi 9h30-12h / Sanilhac, jeudi 14h-16h30
St-Maximin, vendredi 9h30-12h / Flaux, vendredi 14h-16h30
Contact : 06 08 67 95 29 - languedoc30.msa@france-services.gouv.fr



Urbanisme en ligne

Pour envoyer vos demandes de travaux, rdv sur le site de la mairie :

www.mairiestmaximin.fr

Vie municipale → Rubrique Urbanisme



Service Public Itinérant

Un vendredi par mois, des agents de la MSA vous proposent de vous aider dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

Rendez-vous en mairie, Salle du Conseil Municipal de 9h30 à 12h00.

Recensement citoyen

Chaque jeune français de 16 ans doit être recensé. Cette formalité permettra d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire dans de nombreuses démarches (Par exemple, inscription à l'examen du permis de conduire ou à celui du Baccalauréat ...). Elle permet également de convoquer le jeune à la Journée de Défense Citoyenne. RDV en mairie dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire muni de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

C'est la rentrée !

Guide de bonne conduite des réservations CANTINE ET GARDERIE

Les inscriptions cantine et garderie se font via le portail Familles

• POUR LA CANTINE

Les réservations doivent être faites au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante.

• POUR LA GARDERIE

Les réservations doivent être faites avant le 1er du mois.

**IL EST DEMANDÉ AUX FAMILLES DE RESPECTER LES DÉLAIS,
TOUT RETARD ENTRAINERA UNE MAJORATION DES TARIFS.**

RAPPEL

La Garderie est ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h15.
Veillez au respect de ces horaires !



Horaires Services Municipaux

Pour mieux vous servir, les horaires de l'accueil du secrétariat de la mairie et de l'agence postale ont changé.

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi & vendredi : de 9h00 à 11h00

Le mardi (uniquement) : de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, jeudi & vendredi : de 8h45 à 11h30

Le mardi (uniquement) : de 14h00 à 18h00

Le mercredi (uniquement) : de 08h45 à 12h30

PROCÉDURE EMPRUNT DU MATÉRIEL

Vous souhaitez emprunter du matériel auprès de la Mairie de SAINT- MAXIMIN. Afin de nous organiser au mieux (particuliers du village ou associations), il est impératif de vous conformer à la procédure ci-dessous :

La demande d'emprunt de matériel (tables, bancs et/ou chaises) est à transmettre :

OBLIGATOIREMENT 8 JOURS AVANT SON RETRAIT

par mail sur contact@mairiestmaximin.fr ou en déposant votre courrier dans notre boîte aux lettres.

Dans votre lettre, merci de formuler clairement vos besoins (nombre de tables, bancs et/ou chaises) et de nous communiquer le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter.

Tout manquement à cette procédure entraînera automatiquement le rejet de votre demande.

Par ailleurs, nous prions les organisateurs, particuliers comme associations, de bien vouloir veiller à la bonne restitution du matériel, dans les temps et en bon état, mais aussi de veiller à ce que les lieux mis à disposition soient laissés tels qu'ils ont été trouvés.

Nous vous rappelons que le tri des déchets concerne aussi et plus que jamais les manifestations accueillant le public, l'accueil de la mairie reste disponible pour vous fournir davantage de sacs jaunes si besoin !

Merci de votre compréhension.



DEPARTEMENT DU GARD
MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN



AVIS À LA POPULATION

En collaboration avec le département du Gard, il a été décidé de mettre en phase test jusqu'au 31 janvier 2024, la modification du carrefour de la Route départementale 365 dite Chemin du Castagnier aux intersections avec l'impasse des Santolines, le chemin de la Boissière et la rue du Grand Plantier.

Le stop a été supprimé et la règle de la priorité à droite sera appliquée.

Nous faisons appel à votre plus grande vigilance.

Le Maire, Henri ARQUÉ



De nouvelles installations dans le parc de Saint Maximin !

Après les jeux pour nos enfants l'an passé, d'autres travaux sont prévus d'ici les prochains mois : nous allons rajouter deux tables de pique-nique, installer davantage de poubelles à l'intérieur du parc, sécuriser la scène grâce à une rampe d'accès et poser un filet pare-ballon.



Est à l'étude également la possibilité d'installer un point d'eau et des toilettes publiques, nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancée de ces projets !



Une école qui ferme, c'est un village qui meurt !!!

Cet adage est bien connu et a été constaté à bien des reprises.

L'école, c'est le cœur vivant de la commune. Ses élèves représentent les citoyens de demain.

Actuellement, chaque municipalité doit faire face à un véritable enjeu: garder une école dans chaque village.

À Saint Maximin, comme à Argilliers, le maintien de l'école du village est la priorité de chacune des équipes municipales.

En proposant de mettre en place un **Regroupement Pédagogique Intercommunal entre Saint Maximin et Argilliers**, les deux municipalités œuvrent pour l'avenir de leurs écoles, la sécurité, la qualité de l'enseignement et l'épanouissement des enfants.

Ainsi un **Comité de Pilotage** intégrant les directrices, les présidentes APE, les parents d'élèves élus, l'Education Nationale a été créé en juin permettant ainsi de travailler ensemble dans l'avancée de ce projet. Projet qui a été reporté à la rentrée 2024 suite aux différentes contestations.

De plus, il est important de noter que le constat de l'Insee est alarmant : **la population est vieillissante.**

Sur Saint Maximin, elle est composée à 65% de plus de 45 ans. Ce constat se répercute sur les effectifs de notre école en constante baisse. C'est pour cela que les deux municipalités ont relancé leur Plan Local d'Urbanisme afin de permettre à de nouvelles familles de s'installer sur nos communes. Cela prendra quelques années avant qu'il y ait des répercussions sur les effectifs de nos écoles.

Il est donc nécessaire de se projeter et d'anticiper une conjoncture plus complexe (comme des fermetures de classes induisant des classes multiniveaux). Aussi, suite à la synthèse de l'auto-évaluation de notre école en 2022, il a été mis en évidence plusieurs points d'attention : « des locaux vétustes, une cour trop petite, pas de structure sportive à proximité. »

La municipalité a donc réfléchi à la mise en place du RPI pour permettre à nos élèves de s'épanouir dans de bonnes conditions.

Ce projet de regroupement s'est donc imposé comme la meilleure solution possible et induit de nombreuses plus-values éducatives sur les temps scolaire et périscolaire.





Avec un RPI dispersé, sur le temps scolaire :

A Saint Maximin, avec deux classes (PS/MS/GS et CP/CE1), il y aurait :

- un Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle à temps complet en classe de maternelle.
- Un Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle présent tous les matins en CP/CE1 puis sur le temps de sieste l'après-midi.
- Un dortoir attenant à la classe. Actuellement, le dortoir est aussi une salle de motricité.
- Une salle exclusivement réservée à la motricité.
- Des jeux de cour disponibles et adaptés aux élèves de maternelle.
- Un temps de sieste immédiat après le déjeuner pour gagner en temps d'apprentissage l'après-midi.
- Des classes avec des effectifs moins chargés.
- Une mutualisation du matériel et des équipements.

À Argilliers, avec deux classes (CE2/ CM1 et CM2), il y aurait:

- Une vaste cour de récréation adaptée à l'Education Physique et Sportive répondant aux besoins de se dépenser.
- Des jeux de cour adaptés.
- Un stade proche
- Une bibliothèque avec une équipe existante et disponible.
- Une salle réservée à l'informatique ou aux Arts Visuels.
- Des classes avec des effectifs moins chargés.

Sur le temps périscolaire, dans les deux écoles, il y aurait :

- Un seul service de cantine au calme avec davantage de temps
- Une véritable salle dédiée aux activités
- Une mise en place d'aide aux devoirs, d'un temps d'accueil le mercredi ou encore d'activités culturelles et sportives...

Nos deux écoles sont éloignées de 4,3 km.

Les élèves de Saint Maximin devant se rendre à Argilliers (et vice versa) seront pris en charge dans leur école respective par un bus gratuit mis à disposition par la Région Occitanie et seront accompagnés d'un personnel municipal afin de ne pas bouleverser l'organisation des parents.

La défense de nos écoles et le bien-être de nos élèves restent notre priorité.

Il est exclu que nos écoles ferment. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à venir en mairie.



L'été riche en manifestations festives se termine.

Septembre, avec la rentrée scolaire, respecte la tradition du **vide grenier** au sein du village et la municipalité, fidèle à ses engagements, cède la totalité de la recette des emplacements (*8€ minimum les 5 mètres*) au **profit de la ligue contre le cancer du Gard**.



Votre participation, chaque année, contribue à faire **avancer la recherche médicale** et la municipalité est fière de la générosité des St-Maximinois et St-Maximinoises pour cette noble cause.

Nous solliciterons encore votre mobilisation pour **Octobre Rose**. Nous travaillons avec toutes les associations du village afin d'optimiser cet évènement. **Ensemble** nous avons plus de moyens, plus d'idées, plus de compétences.



Le Samedi 11 Novembre

**Fête de l'Armistice,
commémoration de la guerre
1914-1918.**

Un rendez-vous citoyen, à **11h00** (heure du cessez le feu effectif de la première guerre mondiale) devant le monument aux morts, en présence des « Poilus » et du 4^e Régiment du Matériel de Nîmes, pour faire revivre l'Histoire et « ne pas oublier... »





L'école fait sa « rentrée »

Et c'est reparti pour une nouvelle et belle année scolaire !

L'école de St-Maximin a fait sa rentrée le 4 septembre dernier : elle accueille cette année deux nouvelles enseignantes, Lucie Caparros en Petite / Moyenne et Grande sections de Maternelle, avec l'aide d'Isabelle Reynaud (ATSEM), et Sabrina Bréat, qui viendra compléter le temps partiel de

Christine Asvisio en CE2/CM1 tous les lundis. Sylvaine Cartier et Sandrine Dias se partagent la classe de CP/CE1 et Magali Roussel, Directrice de l'école, enseignera en CM1/CM2, complétée par Sandrine Dias le mardi. Alexandra Lenoire (AESH) interviendra auprès des élèves en situation de handicap. Toute l'équipe a accueilli avec plaisir les 73 élèves que compte l'école pour cette rentrée.

Cette année encore, l'école de Saint-Maximin se lance dans de jolis projets : parmi beaucoup d'autres, elle poursuit son travail autour de la biodiversité et de la protection de l'environnement (avec l'aide de la municipalité et en partenariat avec l'association St-Maximinoise « La protectrice ») et partira au fil des mois à la découverte des 4 éléments :

Terre, Air, Feu, Eau.

Un grand merci d'avance à toutes les bonnes volontés (parents, adultes de l'école, élus, enseignants) qui soutiennent ces projets, aident et aideront à la réalisation de ces moments d'apprentissage et de partage chers à l'école.

Belle rentrée à tous !

*Article rédigé par Magali Roussel et l'équipe enseignante
de l'école de St-Maximin*



Avec Jour de Fête, les danseurs se sont régalés !

Deuxième concert de l'année et deuxième succès pour Jour de Fête, avec son rendez-vous très couru du 28 juillet autour du groupe Diabloson !

Ambiance garantie au son d'une salsa endiablée et au spectacle de danseurs infatigables !

Bien décidée à varier les plaisirs, c'est à un concert choral que songe l'association pour la fin de l'année, qui puisse réunir le plus possible de Saint-Maximinois dans la perspective des Fêtes.

Décision, choix de l'ensemble choral et fixation de la date sont imminentes.

La musique sous ses formes aura ainsi été à l'honneur pour cette année de reprise pour Jour de Fête, marquée par un courant régulier et encourageant d'inscriptions et de soutiens, sans parler de la mobilisation spontanée d'amis et de membres qui sont tous à remercier !

Mais beaucoup reste à faire, avec le concours de tous !

Fort de notre bilan tout neuf, nous y comptons plus que jamais avec confiance !

PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

A l'instigation de l'un de nos Aînés, l'Association a proposé, à l'ensemble des habitants du village, pour faire revivre le temps d'une soirée les traditions d'antan, de sortir les chaises et d'échanger entre voisins à bâtons rompus.

Environ quarante personnes, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvées, le mardi 25 juillet, sur la place de l'Église, après le potage, pour une "**Soirée Papotage**".



Profitant de la douceur de cette fin de journée, chacun a pu se présenter, et faire connaissance avec l'ensemble des participants. Il y avait le Maire, venu en famille, plusieurs élus municipaux, l'ancienne institutrice du village, des familles, des habitants anciens et récents.

Puis quelques petits groupes se sont formés, et les conversations se sont engagées, dans la bonne humeur. Cette fois la convivialité n'était pas un terme galvaudé !

Les enfants qui avaient fini, à l'exemple des parents, par rompre la glace ont commencé à jouer sur la place, dans un joyeux concert de rires et de cris.

A l'heure de se quitter, ravis, les participants ont souhaité que cette initiative soit renouvelée.

Les bénévoles continuent de rendre visite aux aînés isolés. Ils interviennent, gratuitement, sur sollicitation de la personne isolée ou de son entourage. Mais, âgé n'est pas synonyme d'isolé. Ainsi l'Association n'a pas pour but de rendre visite à l'ensemble des âgés de la commune.

L'isolement est un sentiment intime qui échappe à la raison d'autrui. C'est pourquoi " Prendre Soins de nos Aînés " se mobilise, sans porter de jugement, dès lors qu'une personne déclare souffrir de solitude. Mais nous avons constaté que trop nombreux hésitent encore à nous contacter.





Nos activités de la rentrée :

Le 15 septembre à partir de 18h, A l'occasion des journées du patrimoine, l'Association invite les habitants de la commune à une **déambulation au cœur du village**, guidée par un conférencier, à la découverte de son histoire. (Participation libre). Places limitées : réservation obligatoire (Tél. 06 87 43 79 91 après 18h). Des places sont réservées en priorité à nos aînés

Le 26 septembre, " Prendre Soins de nos Aînés" accueillera, salle Jean Racine, **L'Assemblée Générale de la Coopération départementale Mona Lisa**. A cette occasion la municipalité a accepté d'accrocher une dizaine de portraits de l'exposition "Regarde-moi" qui a parcouru, au printemps 2019, une vingtaine de communes gardoises.

Le 07 octobre, les bénévoles participeront à l'organisation de la **Journée Nationale des Aidants (JNA)**, Parc du Duché à Uzès. Ce sera l'occasion pour le public de rencontrer associations et professionnels impliqués dans la prise en charge de la dépendance et pour les aidants de s'informer sur leurs droits. De nombreux professionnels du bien-être seront présents pour dispenser gratuitement leurs soins.

Enfin, nous sommes impliqués dans l'organisation de la **2ème Journée Gardoise Mona Lisa** qui aura lieu en novembre du côté d'Anduze. La 1ère Journée qui s'était déroulée en novembre 2022, à l'Ombrière avait rassemblé plus de 200 personnes, et avait connu un vif succès.

L'activité de " Prendre Soins de nos Aînés" s'inscrit pour partie dans le cadre de Mona Lisa (Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement des âgés), dont nous formons une des équipes citoyennes. C'est à ce titre que nous participons à l'ensemble des manifestations de la Coopération départementale dans le but d'une large diffusion des informations.

Nous comptons sur votre solidarité pour nous signaler les personnes en situation d'isolement ou de perte d'autonomie, ainsi que les aidants en difficulté dans la prise en charge de leur parent.

Les bénévoles de l'Association "Prendre Soins de nos Aînés" vous remercient de l'attention que vous portez aux plus fragiles.





Notre Club fête ses Dix Ans en 2024...

Nous souhaiterions vous narrer l'histoire de notre club, **le 2CV Club de l'Uzège**, une histoire façonnée par des passionnés de voitures **2CV Citroën**, et des artisans de la préservation de notre riche héritage automobile.



En 2014, à Saint

Maximin douze visionnaires - Ninon, Olivier, Jeannot, Oscar, Julien, Claude, Alain, Raymond, Robert, Werner, Florian et Jean Claude - **ont allumé l'étincelle de cette incroyable odysée.**

Bien que seulement cinq parmi eux sont encore avec nous aujourd'hui, ils ont contribué à la création de ce qui est aujourd'hui une fraternité de 85 membres, organisant et participant à une vingtaine d'événements et rassemblements chaque année, tant en local, en région et qu'à travers l'hexagone et l'Europe. Mais également notre participation aux annuelles Nationales 2CV, ainsi que tous les deux ans aux Mondiales 2CV, ou nous portons haut les couleurs des terroirs de notre belle région.

Au-delà des diverses sorties et rassemblements, nous nous sommes engagés à accompagner les 2CV Roses « **Les Deuch'S** » dans leurs actions à soutenir une cause et à porter un message d'espoir, et bien d'autres actions caritatives comme le Téléthon, la Ronde des Pères Noël du Lion's Club, le Bowling du Kiwanis Club etc.



Et que la force du collectif, le partage d'un objectif commun, étaient les piliers d'une association telle que la nôtre, **où convivialité, entraide et solidarité** sont intrinsèquement liées. Pour ces actions auprès des Vignerons du Duché d'Uzès, notre Club vient d'être intronisé par la Compagnie Bachique du Duché d'Uzès.

Un grand merci aux dévoués membres du Bureau actuel : Chantal, Magali, Claude, Bruno et Vincent pour leur engagement constant en faveur de notre Club, ainsi que tous les membres actifs bénévoles.

Que la fête soit belle en 2024 !!!!!

Jean Claude BOURDIER, Président

Association déclarée en Préfecture du GARD

Tél. : +33 651 730 640 et +33 632 880 880

Email : 2cvclubuzège@gmail.com

<http://jcbourdier.wixsite.com/2cvclubuzège>

Dans la continuité de 2022, l'EBGU a répondu une nouvelle fois présent pour organiser un concours de Pétanque au cœur du village, le samedi 26 août 2023 dans le cadre du WE du « Bal des chasseurs ».

L'opération avait aussi un volet caritatif, une raison supplémentaire pour que l'EBGU apporte son soutien avec enthousiasme auprès des organisateurs de ce WE festif très réussi. Le Trophée « Tony Navarro » a été remporté par un Saint-Siffretois et rejoindra pour un an les locaux de l'EBGU. A noter que les Saint-Maximinois Clément Galofre et Laurent Cazalet terminent respectivement à la 2^{ème} et 3^{ème} place. Félicitations à eux !



Les performances des adhérents de St-Maximin aux concours internes mensuels des mois de juin et juillet 2023 ont également été très honorables puisqu'on peut citer parmi les récompensés Florence Grillot (1^{ère} femme) et Harry Lepinay (4^{ème} homme) pour celui de juin et Christelle Poncet (4^{ème} femme) et Xavier Galofre (4^{ème} homme) pour celui de juillet.

L'implication de l'Entente sur la commune de Saint-Maximin se poursuit puisque le dimanche 19 novembre 2023 après-midi se tiendra, sur le site du hangar des Vergers, le dernier concours interne mensuel de l'année de notre association, comptant pour le classement final des meilleurs joueurs/joueuses 2023.

D'autres évènements vous seront également proposés pour cette fin d'année 2023 dont le « Challenge des Quartiers », qui avait été annulé en mai dernier (pour cause de mauvaise météo) et qui se tiendra soit le samedi 14, soit le dimanche 15 octobre 2023 (après-midi) sur le boulodrome de Saint-Siffret. Chers adhérents de St-Maximin, c'est le moment de venir défendre les couleurs de vos quartiers !

L'agenda prévisionnel de cette fin d'année :

- Septembre 2023 :

→ vendredi 15/09 (18h00) : concours interne mensuel de l'EBGU au boulodrome de St-Siffret (dernier concours nocturne de l'année).

- Octobre 2023 :

→ Dimanche 01/10 (09h30 à 17h00) : journée Pétanque n° 2/2023, **ouverte à tous**, au boulodrome de St-Siffret.

→ Samedi 14/10 ou Dimanche 15/10 (à partir de 14h00) : Challenge des Quartiers (report de mai 2023, suite annulation cause météo) ouvert aux adhérents + diffusion en soirée du 1/4 de finale coupe du monde de rugby (avec équipe de France, si possible !), au boulodrome de St-Siffret.





- Novembre 2023 :

→ Dimanche 19/10 (14h00) : concours mensuel interne de l'EBGU au hangar des Vergers de St-Maximin (8ème et dernier de l'année 2023, comptant pour le classement final des meilleurs joueurs/joueuses 2023).

- Décembre 2023 :

→ Vendredi 08/12 ou Samedi 09/12 : participation de l'EBGU au Téléthon 2023 (modalités non définies à ce jour).

NB :

1 - l'EBGU participera au Forum des associations, organisé par la Mairie de St-Siffret au foyer W. Broche, le **samedi 16 septembre 2023** (matinée) ;

2 - jeudi d'entraînement des mois de **septembre et octobre 2023** : ouverture du Clubhouse à 15h00.

Le coin des Assos

COMITE DES FÊTES



Le 13 juillet 2023

Pour une année supplémentaire, la mairie, organisatrice de cette soirée, a fait appel au comité des fêtes afin que nous puissions tenir la buvette avec la vente de boissons softs, de bières et de vins.



Malgré la déception quant à l'absence du tir du feu d'artifice, nous avons eu le plaisir de retrouver une partie des villageois.

Le 22 juillet 2023, les Saint-Maxi'Vins

Nous attendons avec impatience la 3ème édition des Saint-Maxi'Vins.

Malheureusement cette manifestation n'a pas eu l'effet escompté cette année. Étaient pourtant au rendez-vous les vigneron, les planches de charcuteries et de fromages, les frites et sandwiches.

Peut-être dû à de nombreuses manifestations ce jour-là, très peu de personnes sont venues découvrir et déguster les différents vins.

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes présentes lors de cette soirée.

C'est la reprise, une reprise en douceur mais le tempo va s'accélérer.

Depuis le 16 août, la **bibliothèque** a rouvert ses portes avec des horaires qui restent ceux de l'été 15h-18h et qui passeront à **14h30-17h30** dès que les températures seront plus fraîches et les jours raccourcis.

Nous venons d'acquérir un certain nombre d'ouvrages parus à la rentrée, certains glanés par Arlette à « Lussan se livre » qui met à l'honneur des auteurs locaux (C. Laborie, J-P Beaufey, M. Kodajca, A Haderlé...) et d'autres repérés lors de cette rentrée littéraire à la Librairie de la Place aux Herbes (M. Amoudi *Les Conditions idéales*, JB Andrea *Veiller sur elle*, A. Berest *L'épaisseur d'un cheveu*, S. Chalandon, *L'enragé*, S. Joncour *Chaleur humaine*, A Ledig *Un abri de fortune*, E. Reinhardt *Sarah, Susanne et l'écrivain*, C. Renucci, *Le pavillon des oiseaux*. Vous pouvez consulter notre fond sur un fichier disponible à la bibliothèque ou en ligne actualisé régulièrement par Arlette.

Les cours de gymnastique ont repris le 12 septembre, mêmes heures, même lieu, même coach, Ludmila Wilk :

Pilates : mardi 18h-19h et jeudi 9h30-10h30,

Cardio : mardi 19h15-20h15.

Vous pouvez effectuer un cours d'essai gratuit sur les différents cours.

Voici **notre programme événementiel de l'année** : quelques dates fixées, d'autres à caler et bien évidemment quelques belles surprises de dernière minute.

Date	Événement	Contenu
Mercredi 27 septembre	Ludothèque intergénérationnelle CCPU	
Mercredi 18 octobre	Rencontre littéraire : André Gardies	Interrogation sur la pratique de l'adaptation du roman au cinéma notamment à partir du film de Clouzot <i>Le salaire de la peur</i> tourné dans les environs d'Uzès à partir du livre éponyme de Georges Arnaud
Mercredi 15 novembre	Atelier pliage avec Sylvie Gignon	Donner une seconde vie à nos livres délaissés (thème très certainement en lien avec Noël)
Mercredi 22 novembre	Ludothèque intergénérationnelle CCPU	

Mercredi 13 décembre	Rencontre littéraire : Marylou Kocajda	<i>Le visage du songe</i> (un attrait pour l'intrigue)
Mercredi 10 janvier	Atelier pliage avec Sylvie Gignon	Donner une seconde vie à nos livres délaissés (thème à définir I)
Mercredi 18 janvier	Rencontre littéraire : Jean-Pierre Beaufey	<i>La grotte de l'allemand, une histoire cévenole</i> (L'accident d'avion du Vigan)
Février date à fixer	Rencontre littéraire : Aurélie Haderlé	<i>Un été à Cameline</i>
Mars date à fixer	Annie Szuba	Roman à paraître
Avril ou Mai	Jean-Pierre Mailhan	Roman à paraître
Mercredi 15 mai	Atelier pliage avec Sylvie Gignon	Donner une seconde vie à nos livres délaissés (thème très certainement en lien le printemps)
Début Juin	Dany Rousson	
A fixer	Atelier intergénérationnel avec Kapla Guillaume Heslot	



Toutes les rencontres ont lieu Salle Racine sauf pour les rencontres littéraires qui se produisent généralement à la bibliothèque en fonction du nombre.

Elles sont gratuites, ouvertes à tous adhérents et non adhérents. Pour les ateliers pliage, le nombre étant limité, priorité est donnée aux adhérents.

Toutes ont lieu entre 15h et 17h suivies d'un temps convivial. Autres temps conviviaux : galette des rois, crêpes, repas de fin de saison...

Adhésion annuelle à l'association obligatoire pour emprunter des livres et (ou) participer aux cours de gymnastique : 12 euros

Gymnastique : inscription annuelle 130 euros pour un cours, 160 euros pour deux cours, 180 euros pour les trois auxquels on rajoute l'adhésion. Attention ces cours sont réservés au plus de 18 ans.



L'Épopée de l'Épi



L'aventure continue pour « l'Épi de Saint-Max », le projet d'épicerie collaborative et citoyenne du village. Depuis fin juillet en effet, les premiers adhérents passent déjà régulièrement commande sur le site de l'Épi et sont livrés chaque semaine en produits frais, sourcés chez nos producteurs locaux préférés – Ô Potager, la Ferme de Byzantine, les Reines des Bois, l'Aqueduc, l'Atelier du Café, le Jardin d'Alix... L'offre s'enrichit de semaine en semaine grâce aux recommandations des adhérents, donc n'hésitez pas à contribuer vous aussi.

Pas (encore) de local ? Qu'à cela ne tienne ! Le charmant QG de l'épicerie, au 9 rue des Ecoles, est toujours en cours de rénovation. Pas de quoi entamer la motivation des membres de l'association, qui livrent depuis cet été les produits commandés sur la place de l'Église, ou plus récemment sur le lieu même du chantier. Pas de chichis, nous sommes entre nous !



Les vacances touchant à leur fin, l'équipe de l'Epi espère mettre un coup d'accélérateur aux travaux pour commencer l'aménagement du local à partir de la fin du mois. D'ici là, reste encore à faire : peintures, électricité, faïence, restauration de la cheminée... Avis aux bricoleurs !

Et ensuite ? Une fois le local prêt, un certain nombre de produits secs non périssables viendront compléter l'offre de produits frais. Ces derniers resteront disponibles à la commande uniquement (via le site de l'Epi) pour garantir de l'ultra frais et éviter les pertes, alors qu'une petite quantité de produits secs ou produits de dépannage seront stockés à l'Epi.



L'épicerie est autogérée par ses membres (déjà quarante familles inscrites !). A nous tous, donc, de la faire vivre, sachant qu'au-delà du projet de « commerce de proximité », elle se veut également un lieu communautaire. Vous aviez exprimé avec force ce besoin de rencontres et de partage entre les habitants de Saint-Maximin lors de l'enquête menée à ce sujet en début d'année. Nous rêvons donc déjà aux futurs petits déjeuners, après-midis gourmands, ou soirées apéro dans la joie et la bonne humeur. Pas vous ?

Pour suivre l'avancée du projet et être informés des événements à venir, n'hésitez pas à suivre la page de l'Epi sur Facebook (<https://www.facebook.com/epidesaintmax>), ou mieux encore, à vous inscrire sur www.monepi.fr/lepidesaintmax !



À Saint Maximin

Nettoyons

la nature!

SAMEDI 21 OCTOBRE à partir de
8h30 au Hangar des Vergers

Rencontre avec Argilliers à 11h30 à Bornègre

Argilliers



JOURNÉE OCTOBRE ROSE

Au Hangar des Vergers

Restauration sur place,

spectacle de Tango, danse participative,

pétanque, tombola,

exposition de motos anciennes !!!



Saint-Maximin

Tous les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer

Ne pas jeter sur la voie publique.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines,
des gestes simples peuvent vous sauver la vie.



Reportez tous
vos déplacements
à pied ou en voiture



Laissez vos enfants
en sécurité à l'école



Réfugiez-vous
à l'étage



Ne prenez pas votre voiture ;
quelques centimètres d'eau
suffisent à l'emporter



Ne descendez pas
dans les sous-sols ou
les parkings souterrains



Coupez, si possible et
sans vous mettre en danger,
les réseaux de gaz,
d'électricité et de chauffage



Éloignez-vous
des cours d'eau,
des berges et des ponts



Restez informé et à l'écoute
des consignes des secours
et de votre mairie



Contactez les personnes
vulnérables et isolées
en privilégiant les SMS



Préparez un **kit d'urgence** contenant
notamment de l'eau, de la nourriture,
les copies des papiers d'identités,
les traitements médicaux... et placez-le
dans un endroit facile d'accès

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**



pluie-inondation.gouv.fr

L'agenda



Saint-Maximin



OCTOBRE

1^{er} au 31 : octobre rose

04 : Formation compostage au hangar des Vergers, à 18h00

14 ou 15 : Concours de pétanque EBGU (ouvert à tous) après-midi challenge. Diffusion des ¼ de finale

19 : Concours de pétanque EBGU avec la chasse au hangar des Vergers

21 : Nettoyons la nature au hangar des Vergers

21 : « Octobre Rose » au hangar des Vergers avec expositions de motos anciennes

« Petit déjeuner, apéritif à Bornègre (offert par la mairie), grillade party, spectacle de tango, danse participative, pétanque, tombola »

31 : Halloween avec l'APE – Salle Jean Racine

NOVEMBRE

11 : Commémoration 11h avec « les poilus » et le 4^e Régiment du Matériel de Nîmes

11 : Course à pied « Veni Veci »

25 : Loto du comité des fêtes + apéritif – Salle Jean Racine

26 : Course à pied « Jurassic Trail »

DECEMBRE

15 : Marché de Noël

15 : À l'église, concert gratuit de Noël (à confirmer)

Mairie de SAINT-MAXIMIN : 04.66.22.17.90

contact@mairiestmaximin.fr - www.mairiestmaximin.fr

Agence Postale Communale : 04.66.59.64.40